Conditions de travail et vitiviniculture durable

31 janvier 2025

Mis en ligne en janvier 2025, un rapport réalisé pour la Mutualité sociale agricole s'intéresse aux effets de la transition agroécologique sur les conditions de travail des exploitants et de leurs salariés. L'équipe de D. Thivet (université de Bordeaux) compare des cas d'études dans cinq bassins viticoles.

Elle indique que les démarches de certification agro-environnementale se diffusent de façon différenciée. Cela tient d'abord à des choix d'organisation collective : par exemple, dans les Corbières, une cave coopérative accompagne ses adhérents avec une prime de 50 € par hectare labellisé en Haute valeur environnementale (HVE). La taille de l'exploitation a aussi son importance, l'agriculture biologique et la biodynamie étant plus faciles à mettre en place sur les petites fermes. Enfin, les caractéristiques personnelles de l'exploitant (âge, diplôme) jouent également.

Une série d'entretiens avec des médecins du travail, infirmières et conseillers en prévention montre les spécificités de la filière vitivinicole, avec notamment une fréquence élevée de syndrome du canal carpien (21 % des travailleurs contre 9,1 % en céréales), lié à l'utilisation de sécateurs (figure). En raison de la division genrée des tâches, les femmes sont particulièrement concernées (tirage des bois, etc.). En revanche, l'idée de considérer la conduite agroécologique des parcelles comme un « facteur de risque » supplémentaire paraît relativement « incongrue » et « floue » aux yeux des experts sollicités. Ceux-ci n'ont en effet pas relevé d'accidentologie spécifique en HVE, agriculture biologique ou biodynamie. Pour le confirmer, les chercheurs ont apparié des données sur les pratiques culturales, la situation d'emploi et la santé des individus. Les résultats de ce volet statistique sont en cours d'exploitation.

Des tâches usantes : taille au sécateur électrique et liage de la vigne avec un attacheur électrique



Source : MSA

Les études de cas, elles, soulignent l'ambivalence des démarches de transition. Porteuses de pénibilités nouvelles avec l'augmentation du travail manuel pour compenser la réduction des pesticides, elles nécessitent de nouveaux investissements, occasionnent des frais d'audits et accroissent le travail administratif. L'astreinte augmente et compromet l'équilibre avec la vie personnelle. Quand elle est possible, l'embauche permet aux chefs d'exploitation de maintenir leur qualité de vie. Les salariés, eux, ont des rapports variables aux nouvelles tâches, selon leur capacité à contourner « le sale boulot » et à le déléguer à leur tour. En s'élevant dans la hiérarchie, l'adhésion à l'écologisation augmente, notamment chez les chefs de culture, en meilleure position pour faire valoir leurs aspirations. Pour les saisonniers immigrés, en revanche, c'est un « non-sujet » : dans tous les cas il faut porter des charges lourdes, adopter des postures fatigantes, « encaisser la douleur » et « s'y habituer ».

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : MSA